

## Annexe 1

### Auxiliaires médicaux : titres et diplômes éligibles

Auxiliaires médicaux : titres et diplômes éligibles						
Titre et date de la validité publique		Diplômes d'Etat en vigueur au 1er octobre 2017				
		Diplômes d'Etat en vigueur au 1er octobre 2017		Diplômes d'Etat couvrant une période antérieure (renouvelé au moins deux dernières)		
		Intitulé	Référence réglementaire	Intitulé (*)	1ère session (concerne les premières diplômées éligibles)	Référence(s) réglementaire(s)
Infirmier (titre II)	Infirmier	Diplôme d'Etat d'infirmier	Arrêté du 31 juillet 2000 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier	Diplôme d'Etat d'infirmier	premiers diplômes : session	1995 Décret n° 92-284 du 21 mars 1992 modifiant le décret n° 81-306 du 2 avril 1981 relatif aux études conduites au diplôme d'Etat d'infirmier et d'infirmière. Arrêté du 23 mars 1982 modifiant les conditions d'admission dans les instituts de formation en soins infirmiers préparant au diplôme d'Etat d'infirmier
	Infirmier anesthésiste	Diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste	Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste	+ Certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier spécialisé en anesthésie-réanimation Arrêté antérieur à décembre 1991 + Diplôme d'Etat d'infirmier-anesthésiste (niveau initiale depuis décembre 1991)	premiers diplômes : session (sauf que les diplômes du régime précédent (décret du 9 avril 1980) sont également éligibles)	1982 Décret n° 91-1281 du 17 décembre 1991 modifiant le décret n° 88-403 du 30 août 1988 Arrêté du 17 janvier 2002 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste
	Infirmier de bloc opératoire	Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire	Arrêté du 22 octobre 2001 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire	+ Certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier de salle d'opération Arrêté antérieur à janvier 1992 + Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire : niveau délivré depuis janvier 1992	premiers diplômes : session	1982 Décret n° 92-48 du 13 janvier 1992 modifiant le décret n° 7-280 du 21 mai 1971 portant création d'un certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier de salle d'opération Arrêté du 13 septembre 1988 modifiant le décret n° 88-403 du 30 août 1988
	Infirmier publicitaire	Diplôme d'Etat de publicitaire	Arrêté du 12 décembre 1990 relatif aux études conduisant au diplôme d'Etat de publicitaire et au diplôme d'Etat de publicité et de vente	Diplôme d'Etat de publicitaire	premiers diplômes : session	1980 Arrêté du 20 septembre 1979 relatif au diplôme d'Etat de publicitaire
Masso-kiné-thérapeute (titre II)		Diplôme d'Etat de masso-kiné-thérapeute	Arrêté du 2 septembre 2010 relatif au diplôme d'Etat de masso-kiné-thérapeute	Diplôme d'Etat de masso-kiné-thérapeute	premiers diplômes : session	1983 Décret n° 78-1020 du 27 novembre 1978 relatif aux études préparatoires et à preuves du diplôme d'Etat de Masso-kiné-thérapeute
		Diplôme d'Etat de pédicure-podologue	Arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'Etat de pédicure-podologue	Diplôme d'Etat de pédicure-podologue	premiers diplômes : session	1984 Décret n° 91-1280 du 2 octobre 1981 relatif aux études préparatoires et aux épreuves du diplôme d'Etat de pédicure-podologue
Orthophoniste (titre III)		Diplôme d'Etat d'orthophoniste	Arrêté du 5 juillet 2012 relatif au diplôme d'Etat d'orthophoniste	Diplôme d'Etat d'orthophoniste	sans objectif	Arrêté n° 70-1042 du 6 novembre 1970 portant création du diplôme d'Etat d'orthophoniste N.B. Durée des études : 3 ans
		Diplôme d'Etat de psychomotricien	Arrêté du 7 avril 1988 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de psychomotricien	Diplôme d'Etat de psychomotricien	premiers diplômes : session	1977 Décret n° 74-112 du 15 février 1974 portant création du diplôme de psychomotricien Arrêté du 6 juillet 1988 modifiant le décret n° 74-112 du 15 février 1974 portant création du diplôme d'Etat de psychomotricien
Orthophoniste (titre IV)	Certificat de capacité d'orthophoniste	Certificat de capacité d'orthophoniste	Arrêté n° 2013-758 du 30 août 2013 relatif au régime des études en vue du certificat de capacité d'orthophoniste	Certificat de capacité d'orthophoniste	premiers diplômes : session	1990 (sauf que les diplômes durant les années précédentes (entre 14 décembre 1972) sont également éligibles) N.B. Ces dernières précèdent jusqu'en 1991
		Certificat de capacité d'orthopédiste	Arrêté du 29 octobre 2014 relatif aux études en vue du certificat de capacité d'orthopédiste	Certificat de capacité d'orthopédiste	premiers diplômes : session	1979 Arrêté du 16 décembre 1986 programmes d'enseignement et modalités des examens en vue du certificat de capacité d'orthopédiste
Manipulateur d'électroencéphalographie médicale (titre V)	Diplôme d'Etat de manipulateur d'électroencéphalographie médicale	Diplôme d'Etat de manipulateur d'électroencéphalographie médicale	Arrêté du 14 juillet 2012 relatif au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroencéphalographie médicale	Diplôme d'Etat de manipulateur d'électroencéphalographie médicale	premiers diplômes : session	1985 Arrêté du 1er octobre 1980 relatif au programme des études préparatoires au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroencéphalographie médicale N.B. Durée des études : 3 années
	Diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique	Diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique	Arrêté n° 2011-481 du 21 octobre 2012 relatif au diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique	Diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique	premiers diplômes : session	1986 Arrêté n° 92-178 du 20 février 1982 portant création et règlement général du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique
Technicien de laboratoire médical (titre V)	Diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical	Diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical	Arrêté du 21 octobre 1988 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical	Diplôme d'Etat de technicien en analyses biomédicales	premiers diplômes : session	1986 Arrêté du 21 octobre 1988 relatif aux études préparatoires au diplôme d'Etat de technicien en analyses biomédicales
	Diplôme d'Etat d'audioprothésiste	Diplôme d'Etat d'audioprothésiste	Arrêté D 83-4 du code de l'Education N.B. Déposition du décret n°2001-420 du 10 juillet 2001, codifié en 2012	Diplôme d'Etat d'audioprothésiste	premiers diplômes : session	2004 Décret n°2001-420 du 10 juillet 2001 relatif au programme d'enseignement, à l'organisation du stage en audioprothèse et aux épreuves de l'examen en vue du diplôme d'Etat d'audioprothésiste
Prothésiste et orthésiste (titre VI)	BTS prothésiste-orthésiste**	BTS prothésiste-orthésiste**	Arrêté du 29 juillet 1997 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur Prothésiste-orthésiste	Brevet de technicien supérieur Prothésiste-orthésiste	premiers diplômes : session	1976 Arrêté du 2 octobre 1972 Crésation du brevet de Prothésiste orthésiste

\* N.B. TECHNICIENS DE LABORATOIRE MEDICAL : le BTS Analyses de biologie médicale et le DUT de génie biologique, option analyses biologiques et biochimiques permettant d'accéder à la profession de technicien de laboratoire médical. Cependant, les titulaires de ces diplômes ne peuvent pas bénéficier des dispositions de l'arrêté du 24 mars 2017, en raison de la durée du cursus y conduisant (2 ans).

\*\* N.B. PROTHÉSISTE-ORTHÉSISTE : le BTS de prothésiste-orthésiste sanctionne un cursus de 3 ans, contrairement à la plupart des autres BTS. C'est un diplôme de niveau III.